

Centre National  
de la Bande Dessinée  
et de l'Image

Département d'Imagerie  
Numérique

**D . E . S . S . I . N .**

Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Imagerie Numérique

## ENCADREMENT

Il sera assuré par un enseignant spécialiste coordinateur assisté d'un plasticien multimédia, de deux infographistes, d'un vidéaste, d'un enseignant informaticien et d'un ingénieur système.

## JURY DE DIPLOME

Le jury sera composé de 5 personnes :

- la présidence sera attribuée à une personnalité reconnue dans ces spécialités et choisie par le Ministère de la Culture ;
- la vice-présidence sera confiée à un enseignant spécialisé ;
- deux professionnels hautement qualifiés ;
- un directeur d'études choisi par l'étudiant.

Ces quatre dernières personnalités seront proposées par le C.N.B.D.I. à l'agrément du Ministère de la Culture.

## DOSSIER DE DIPLOME

L'étudiant présentera une sélection jugée par lui représentative des exercices spécifiques effectués au cours du premier trimestre, un projet appelé "mineur", son rapport de stage en entreprise et son "projet majeur" effectué au cours du troisième trimestre.

En outre, une semaine avant la session, il devra faire parvenir à chacun des membres du jury un document de présentation de son dossier.

Celui-ci devra impérativement être réalisé par des procédés de publication assistée par ordinateur.

## NATURE DU DIPLOME

Le D.E.S.S.I.N. est un diplôme propre au C.N.B.D.I.

## LE D.E.S.S.I.N.

L'émergence et le développement de nouvelles technologies dans le champ des professions issues des arts plastiques, de la communication et du design, requièrent de nouveaux savoir-faire nécessitant une formation appropriée.

Depuis octobre 1989, le Département d'Imagerie Numérique du Centre National de la Bande Dessinée et de l'Image, dans le cadre de la Communauté Européenne et avec l'appui financier des plans MEDIA et COMETT, est accrédité pour former des étudiants préparant le Master of Art en Image de Synthèse et Animation par Ordinateur. Cette formation est partagée avec Middlesex Polytechnic (Grande-Bretagne) et la School of Art (Département Art et Technologie des médias) d'Hilversum (Hollande).

L'enseignement de haut niveau appliqué aux nouvelles technologies constitue un des objectifs majeurs du DIN du C.N.B.D.I.

Le cursus proposé ici donne accès à un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Imagerie Numérique (D.E.S.S.I.N.).

## DEBOUCHES DU D.E.S.S.I.N.

Cette formation prépare donc des spécialistes de l'image à utiliser les outils informatiques dans les secteurs de création et de production suivants :

- Agences de création
- Agence de Publicité
- Chaînes de télévision
- Studios d'animation
- Studios intégrés d'imagerie numérique
- Maisons d'édition
- Agences d'architecture
- Agences de design
- Secteurs de l'illustration
- Studios d'effets spéciaux (vidéo-cinéma)
- Départements d'imagerie scientifique

## LES CONDITIONS D'ADMISSION

La formation dispensée par le D.E.S.S.I.N. nécessite des compétences préalables et notamment celles sanctionnées dans le cadre des diplômes nationaux dispensés par les écoles d'art agréées par le Ministère de la Culture.

Il faut en particulier que les candidats disposent :

- d'une connaissance suffisante des pratiques de l'image dans le domaine des arts plastiques, de la communication et du design ;
- d'une connaissance significative en infographie ;
- d'une aptitude à la réflexion multimédia ;
- d'une maîtrise minimale de l'anglais.

Le niveau d'admission requiert donc d'avoir obtenu un D.N.S.E.P. A titre exceptionnel les diplômés du DNAT ou DNAP seront admissibles si leur dossier et motivations correspondent aux exigences précédemment décrites.

De même, les candidats n'ayant pas les diplômes requis mais bénéficiant d'une expérience professionnelle significative pourront être admis.

Les étudiants européens diplômés du Master of Art seront également admissibles.

Les candidats feront par ailleurs l'objet d'une sélection sur dossier, tests et entretiens.

## LE CURSUS

Le cursus d'étude sera de 9 mois (d'octobre à juin) ; il est partagé en 3 périodes :

### PREMIER TRIMESTRE

A travers les cours théoriques et les exercices pratiques, l'étudiant accède aux méthodes de réalisation des principales formes d'imagerie numérique :

- image en 2 dimensions (travail palette)
- traitement de l'image
- image en 3 dimensions (modélisation)
- animation et chorégraphie d'objets
- gestion des lumières
- utilisation des périphériques d'entrée (scanner, banc de digitalisation)
- utilisation des périphériques de sortie (régie vidéo, imageur, montage post-production)
- conception : seront traitées l'écriture d'un scénario et l'élaboration d'un story board
- technologie : une initiation au langage majeur de programmation sera assurée ainsi qu'une introduction à l'architecture des configurations informatiques mises à disposition.

A l'issue de ce premier trimestre l'étudiant mettra en oeuvre l'ensemble de ses compétences acquises à travers la réalisation d'un "projet mineur" abouti.

## DEUXIEME TRIMESTRE

Les 6 premières semaines du deuxième trimestre seront consacrées à un approfondissement de la maîtrise du logiciel dédié à l'image de synthèse. Cette partie de l'enseignement se déroulera sur un équipement spécialisé hautement professionnel. Elle fera appel à l'ensemble des compétences et savoir-faire initialement acquis.

Dans ce laps de temps et par cette manipulation, l'étudiant élaborera la première phase d'un projet réalisable à l'aide de ce logiciel.

Les 6 dernières semaines de ce trimestre (mi février/fin mars) seront consacrées à un stage dans une entreprise d'image spécialisée en imagerie numérique. Ce stage fera l'objet d'un rapport remis par l'étudiant à son directeur d'études.

## TROISIEME TRIMESTRE

D'avril à juin, sur la base du projet présenté courant février, l'étudiant devra concevoir et réaliser, c'est-à-dire conduire technologiquement et plastiquement une réalisation pertinente ("projet majeur") qui sera présentée et défendue devant un jury composé à la fois de plasticiens pédagogues spécialisés et de professionnels de l'image de synthèse.

Cette réalisation constituera la part la plus significative du dossier personnel de l'étudiant et devra aussi être considérée comme la concrétisation de ses compétences en vue d'une insertion professionnelle.

Tout au long du cursus, des cours d'analyse d'image, d'histoire du numérique et de présentation des grands standards informatiques seront donnés systématiquement.

### MATERIEL MIS A DISPOSITION

- 5 MAC 2 CX et 1 scanner
- 5 PC AT 386 carte Vista en réseau sur SUN 4
- 5 IRIS 4D 25 en réseau
- 1 régie vidéo BETA SP avec couplage numérique
- périphériques d'entrée :
  - 1 scanner couleur Haute Définition
  - 1 banc de digitalisation vidéo
- périphérique de sortie :
  - 1 imageur (format 24 x 36 - 4 x 5 inches)
  - 1 imprimante laser
- mémoire de masse sur disque magnéto-optique réinscriptible

Les logiciels afférents permettent des réalisations en 2D (palette), 3D (modélisation), animation, chorégraphie des éléments 2 et 3D et transfert sur tout support vidéo, gestion des lumières, applications de texture : Pansophic Studio Works, TDI Explore.

(Les entreprises Silicon Graphics, TDI, Mécanorma, Sony, sont des partenaires à la fois industriels et contributeurs à l'adaptation des outils en vue de cette formation. Ils sont aussi source de stage et d'expérimentation appliquée).

Une bibliographie et une vidéothèque spécialisées seront mises à la disposition des étudiants.

## REGIME ET COUT DES ETUDES

Les étudiants inscrits dans ce cursus bénéficieront du statut étudiant.

Les frais d'inscription valables pour l'ensemble de l'année scolaire sont fixés à 2 500,00 FF.

## FORMALITES D'INSCRIPTION

A l'issue de la publication officielle des diplômes nationaux, les étudiants diplômés intéressés doivent faire parvenir leur candidature auprès du secrétariat du DIN.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- 1 CV
- 1 copie certifiée conforme des diplômes et titres
- 1 dossier de travaux personnels jugé significatif des compétences acquises en imagerie numérique
- 1 dossier annexe constitué de travaux personnels non liés à la pratique des outils numériques
- 1 courrier faisant état des motivations et des attendus de la formation.

Il importe par ailleurs que les candidatures soient éclairées pédagogiquement par un document émanant de l'établissement où l'étudiant a préparé son diplôme. Ce document doit faire état du parcours du candidat et de son aptitude à intégrer un tel cursus.

Les documents doivent être adressés à Pierre LERE, Directeur du DIN.

Pour tout renseignement téléphonique s'adresser à Arielle FRISON ou Florence AURAT.

**Centre National de la Bande Dessinée et de l'Image**  
Département d'Imagerie Numérique  
121, route de Bordeaux - 16000 ANGOULEME  
Téléphone : 45.95.87.20 - Télécopie : 45.95.87.30